

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du MARDI 18 Décembre 1792, l'an premier de la République.

Les personnes dont l'abonnement à la *Gazette Universelle* finissoit le dernier septembre, recevront cette Feuille jusqu'au 5 janvier; elles sont priées de renouveler leur souscription avant cette époque, afin que leur service n'éprouve aucune interruption.

Le Bureau des *Nouvelles politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, n°. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de billets de Caisse particulières.

AUTRICHE.

De Vienne, le 28 novembre.

Les Pays-Bas Autrichiens, aussi bien que les quinze millions de florins dont les états des mêmes provinces étoient redevables pour subsides, sont, selon toutes les apparences, perdus à jamais; & si les François attaquent vigoureusement l'importante forteresse de Luxembourg, elle n'opposera pas une longue résistance, puisque les vivres y manquent totalement: ce qu'il faut attribuer au grand nombre d'étrangers qui y étoient réfugiés, & plus encore à la marche & contre-marche des troupes qui avoient défilé par ces contrées.

Toute l'armée autrichienne, sans en excepter aucun régiment, est portée sur l'état de guerre; mais la levée des recrues n'aura lieu qu'après le nouvel an.

La première colonne des troupes impériales, dont la destination est pour l'Italie, a passé le 12 de ce mois par Mantoue. M. de Vins, général de l'artillerie, en a pris la route, afin de s'y charger du commandement de l'armée autrichienne; le général Argenteau doit se rendre à la même destination.

Des lettres reçues d'Ancone annoncent l'apparition de six vaisseaux de guerre françois dans la mer Adriatique, où ils ont établi une croisière. Peut-être formeront-ils une attaque contre le patrimoine de Saint-Pierre, ou contre les Vénitiens; mais l'opinion générale est que cette escadre ennemie tâchera de s'emparer du port & de la ville de Trieste, où l'on n'est pas sans inquiétude, quoique les deux moles se trouvent dans le meilleur état de défense possible.

ALLEMAGNE.

(Extrait du courrier de Strasbourg.)

De Hanau, le 3 décembre.

La journée d'hier sera à jamais mémorable pour la ville de Francfort. Depuis long-temps il étoit décidé de reprendre cette ville. A une heure après minuit, le régiment hessois de Kospoth partit d'ici pour occuper les environs de Sachsenhausen, & faire l'attaque de ce côté; tandis qu'en deçà du Mein, les régimens des gardes hessois s'approcheroient de la porte de la Touffaint avec les gardes-grenadiers, & que

le régiment du prince, avec celui du prince héréditaire, & le régiment prussien de Mannstein, s'avanceroient de la porte de Friedberg. Le plan étoit de forcer Ponts; & après neuf heures, l'attaque se fit avec beaucoup de vivacité & de courage. Après un combat d'une heure, les Hessois furent maîtres de la ville & de la garnison composée de 2500 hommes. Douze cens hommes furent faits prisonniers. Cinq cens d'entre eux ont déjà été amenés ici sous l'escorte du régiment de Kospoth. Les autres furent hachés en pièces, parce qu'ils refusèrent tout pardon, & qu'ils déclarèrent qu'ils aimoient mieux mourir que d'être prisonniers. Parmi les prisonniers on compte le général Van-Helden & d'autres officiers de distinction. Les braves Hessois ont aussi beaucoup souffert, sur-tout parce qu'au moment où l'on s'empara des ponts-levis, les François firent tomber des remparts une pluie de balles. Le régiment des gardes-grenadiers est celui qui a été le plus endommagé. En général, 140 Hessois ont été tués & 200 blessés. Ils se sont battus avec beaucoup de courage; c'est le témoignage que leur a rendu le roi de Prusse lui-même, qui étoit à Francfort avec le duc de Brunswick, le général Bischofswerder, le marquis de Lucchefini, & plusieurs autres seigneurs de la cour. Après cette bataille sanglante, les François partirent de Höchst sur trois colonnes. Aussi-tôt on donna ordre à quelques régimens hessois & à un corps de Prussiens d'aller à leur rencontre, & de tomber sur leurs batteries qui étoient à Bockenheim. Ils tombèrent dessus le sabre à la main, emportèrent deux batteries, repoussèrent jusques derrière le Galgenwörth les François, qui doivent avoir perdu 1500 hommes, & les obligerent à se retirer, après un feu très-vif. Parmi les blessés, on compte le prince de Hesse-Philippthal.

Nota. C'est ainsi que nos ennemis racontent ce malheureux événement; c'est ainsi qu'ils rendent eux-mêmes justice à la valeur & à l'impétuosité de nos troupes.

ANGLETERRE.

De Londres, le 11 décembre.

On a donné l'ordre d'augmenter les forces de l'armée de terre, de dix hommes par compagnie. Tous les régimens de

lignes doivent se compléter, le plutôt possible, sur cette formation.

On dit que les frégates qui viennent d'appareiller de Portsmouth, sont allées croiser à l'ouvert de l'Escaut. Si cette nouvelle est vraie, le fort en est jetté; il est évident en effet que le but de cette croisière est d'interdire toute navigation dans ce fleuve; & comme les François ont expédié des bâtimens chargés de munitions, pour le remonter jusqu'à Anvers, on doit avoir bientôt la solution de la question relative à la guerre. — *Morning-Chronicle.*

Hier matin, un courrier de S. M. arriva de Paris, chargé de dépêches postérieures à celles apportés par M. Brookes. Elles contiennent, dit-on, la nouvelle certaine que les démocrates qui gouvernent la France, persistent à vouloir forcer l'entrée de l'Escaut, & qu'ils ont gardé le silence le plus méprisant sur les remontrances qui leur ont été faites par la cour d'Angleterre. Ainsi la guerre paroît à présent inévitable. — *Morning-Herald.*

Une escadre considérable a ordre de se rendre, en toute diligence, à la rade des Dunes, où un amiral ira dans peu de jours en prendre le commandement. — *Morning-Herald.*

(Voyez pour les nouvelles ultérieures de Londres l'article de Paris).

Extrait d'une lettre particulière de Londres, du 11 décembre.

Lundi dernier, les députés des catholiques romains de tous les comtés d'Irlande se sont assemblés à Dublin. On attend avec impatience le résultat de leurs délibérations. On espère que la modération de leur conduite sera égale à la justice de leur cause, & que le gouvernement sera assez sage pour faire droit à leurs demandes.

Les députés pour une réforme dans la représentation du peuple écossais, se sont réunis à Edimbourg. Le lord avocat avoit préparé un plan qu'il espéroit faire adopter par l'influence du gouvernement & des pairs pensionnaires de la liste civile; mais l'assemblée l'a rejeté avec beaucoup d'indignation, & a adopté un plan qui donne à tous les francs-tenanciers l'exercice de leurs justes droits; elle a préparé un bill qui sera présenté à la chambre des communes.

Les satellites du ministère, qui osent traiter les Ecoffois de séditieux, devroient se rappeler qu'ils sollicitent depuis longtemps le parlement pour obtenir la réforme de l'administration intérieure, & que toujours leurs justes demandes ont été combattues par leurs propres représentans, & négligées par le reste de la législature. Comment peut-on blâmer un peuple trahi & méprisé, lorsqu'il fait ses réclamations d'une manière impopulaire? Les Ecoffois cependant sont bien résolus de ne pas sortir des bornes de la modération, & de n'employer que des moyens légaux & constitutionnels.

Les hommes qui sentent qu'une réforme leur seroit perdre leur influence en tarissant les sources de la corruption, cherchent à former des sociétés dont l'objet réel est de maintenir les abus existans, mais qui s'annoncent comme les défenseurs de l'heureuse constitution britannique: n'osant attaquer ouvertement les partisans d'une réforme, qui ont en leur faveur la bonté de leur cause & la force des raisons, ils supposent que des niveleurs, des républicains, ont le projet de tout renverser; ils créent des fantômes pour avoir le mérite de les détruire. Le peuple anglois, il faut l'espérer, ne sera pas dupe de ces lâches manœuvres. Il commence à s'apercevoir que les complots & les dangers sur lesquels le ministère a cherché à Pallarmer, n'existent pas, & qu'ils ne sont qu'un moyen politique pour jeter de la défaveur sur quiconque osera demander une réforme.

FRANCE.

NOUVELLES DES ARMÉES.

Lettre du général Custine, premier soldat des armées de la république sur le Rhin, aux soldats-citoyens, ses compagnons d'armes & ses amis.

Au quartier-général à Hockenheim, le 4 décembre, l'an 1^{er}. de la république française.

Le général de l'armée de la république exprime avec plaisir à ses compagnons d'armes la satisfaction de la conduite qu'ils ont tenue dans la journée du 2 décembre. Toutes les troupes qui ont eu part, soit à l'affaire de Hockenheim, soit à celle d'Oberursel, se sont conduites avec cette fermeté, ce courage, cette tranquillité, qui caractérisent l'homme né pour la liberté, digne de jouir de ses bienfaits. Une ville livrée sous vos yeux par la plus lâche trahison, un ennemi fier de la grande supériorité du nombre, n'ont fait qu'enflammer votre courage; celui que vous avez montré dans la retraite mérite de servir d'exemple: aussi cette retraite n'a-t-elle été funeste qu'à l'ennemi qui vouloit vous suivre. Continuez, mes braves compagnons d'armes, & vous mériterez à juste titre celui de *libérateurs des peuples opprimés*. A la haute valeur unissez la patience, l'attachement à la discipline militaire; & vous ne laisserez rien à désirer à l'homme assez heureux pour vous commander. Souvenez-vous qu'il n'est aucun succès durable sans elle, & qu'il est de mon devoir de forcer ceux qui méconnoitroient cette vérité, à lui rendre hommage.

Le citoyen-général d'armée, (*Signé*) CUSTINE.

Redelheim en Franconie, le 8 décembre, à six heures du soir.

Nous apprenons dans l'instant que l'avant-garde de l'armée prussienne a voulu forcer le passage de Komsteing, qu'ils y ont perdu considérablement d'hommes; mais que, conduits par les paysans de l'endroit, ils ont coupé la fontaine qui abreuvoit le fort: la garnison du fort a mis le feu à la ville. Un escadron ennemi avoit entouré un bataillon de Paris, & lui crioit de se rendre; mais, au lieu de céder comme des lâches, ces braves gens firent prendre la fuite à l'escadron. Houchard les a chassés deux lieues.

Le général Blon a reçu à trois heures une sommation de rendre Mayence sous deux fois vingt-quatre heures: ou c'est une fanfaronnade, ou une imbécillité. Nous bivouaquons provisoirement pour notre sûreté.

Lettre des commissaires de la convention à l'armée belgique.

Liege, le 12 décembre.

CITOYENS NOS COLLEGUES,

Les vérifications que nous avions à faire à Liege sont à-peu-près terminées. Depuis le départ du citoyen Camus, nous nous disposions à quitter cette ville pour faire les mêmes opérations à Namur, à Anvers, Malines, & dans tous les autres endroits qui nous restent à parcourir pour remplir l'objet de notre mission; mais nous différons notre départ jusqu'à ce que nous connoissions le parti que la convention nationale aura pris sur le compte que doit lui rendre Camus. Nous avons reconnu que notre présence étoit ici nécessaire jusqu'à cette époque. Le général nous renvoie tous les jours les réclamations qui lui sont adressées, & nous usons des moyens de persuasion pour maintenir l'armée dans les bonnes dispositions où elle est, & que le découragement pourroit altérer.

Les réquisitions journalières du commissaire-ordonnateur, produisent à peine de quoi suffire au service ordinaire. Le général avoit, pour continuer l'exécution de son plan, demandé

d'abord un magasin de 300 mille rations; & le commissaire, malgré tous les mouvemens qu'il s'est donnés, est convenu avec nous qu'il ne savoit comment se les procurer. Cette difficulté entrave les opérations du général, & enchaîne le courage de l'armée, qui murmure moins de ses besoins personnels que de l'inaction dans laquelle on la laisse.

Pour mieux connoître l'esprit des soldats de la république, nous fûmes avec le peuple de Liege voir arriver la grosse artillerie; ce mouvement fit présumer une attaque prochaine; & nous vîmes des soldats véritablement sans culottes, véritablement sans fouliers, bailler avec transport des pieces de 24, qu'ils croyoient destinées à faire incessamment le siege d'une ville voisine.

Hâtez-vous, citoyens nos collègues, de prononcer sur les observations qu'a dû vous soumettre Camus. Rendez à l'armée toute son activité, fournissez-lui les moyens de cueillir de nouveaux lauriers. Le retard qu'elle éprouve, en arrêtant sa marche, procure aux ennemis le temps de réparer leurs pertes & d'augmenter leurs forces. On assure que Beaulieu & Clairfait sont à la veille de réunir leurs armées, que la garnison de Wesel doit encore renforcer; mais ces nouvelles augmentent l'ardeur de nos freres d'armes de les rencontrer, & de se mesurer de nouveau avec des satellites du despotisme.

Notre armée, quoique dans le dénuement le plus absolu, fait encore des merveilles; le général annonce aujourd'hui au ministre de la guerre de nouveaux succès. Notre avant-garde s'est emparée hier de plusieurs postes importants, & notamment de la ville de Viviers; l'ennemi, quoiqu'en force supérieure, a été repoussé vigoureusement; nos grenadiers l'ont suivi pendant deux lieues, & ne l'ont abandonné que lorsqu'ils ont eu épuisé leurs cartouches.

Nous ne craignons pas de vous le dire, si nous n'eussions pas cru devoir nous renfermer dans une circonspection plus conforme à nos pouvoirs, que salutaire à l'intérêt commun, le général eût déjà repassé le Rhin, la campagne seroit terminée, & nos freres d'armes se reposeroient actuellement. Occupez-vous donc sans retard du sort de ces braves gens, dont les besoins prolongés accuseroient la république d'ingratitude.

De Paris, le 18 décembre.

Le roi d'Angleterre, dans son discours au parlement, a dit qu'il avoit espéré que les mesures prises pendant la dernière session, auroient empêché les troubles & les désordres, mais que dernièrement ils ont éclaté avec plus de violence que jamais; que des malveillans ont répandu des principes destructifs de tout gouvernement; qu'ils correspondent avec des agens d'un pays voisin; & présentent des émeutes & des insurrections; que par conséquent le parlement penseroit avec lui qu'il étoit nécessaire d'augmenter la force militaire pour soutenir le pouvoir civil, & écarter les dangers qui menacent l'existence de l'heureuse constitution britannique.

Le roi a ajouté qu'il a observé une exacte neutralité pendant la guerre du continent; & qu'il a particulièrement évité d'intervenir dans les affaires des François; que c'est avec une profonde douleur qu'il les voit occupés à susciter des mécontentemens dans les autres pays, & à violer les droits des nations, ainsi que les traités existans; comme il paroît par leur conduite envers les Provinces-Unies, qui ont également observé la neutralité; qu'ils semblent suivre un système de conquête & d'aggrandissement, & que par conséquent il est de l'honneur comme de l'intérêt de la Grande-Bretagne d'observer avec fidélité & modération les traités subsistans.

Le roi termine son discours en témoignant le regret d'être obligé de consacrer à des préparatifs de guerre les sommes destinées à diminuer la dette de l'état, & en rendant compte

des grands succès que les Anglois ont obtenus dans les Indes.

On dit qu'en conséquence d'une proclamation du roi pour défendre l'exportation des armes & des munitions de guerre, on a arrêté les armes qui étoient achetées pour la France & qui étoient déjà embarquées.

On assure que le 17 tous les ports d'Angleterre seront fermés aux François, & qu'ils ne pourront pas y entrer sans un sauf-conduit du gouvernement.

Les armemens se font avec beaucoup d'activité. On dit qu'il y aura trois escadres, la première, qui se joindra aux Hollandois, restera dans la Manche; la seconde ira dans la Méditerranée, & la troisième en Amérique.

Le citoyen Antoine, ancien maire de Metz, a été dénoncé aux Jacobins, pour avoir, depuis le 10 août, trahi calmement les liens de l'amitié, en disant que Robespierre vivoit dans la maison de Duplain comme un Tartuffe, & se confisoit avec les aristocrates pour renverser le gouvernement républicain. Les citoyens Bourdon & Dubois de Crancé ont été les dénonciateurs. Antoine a répondu à toutes ces différentes inculpations, & la société a passé à l'ordre du jour.

Le citoyen Saint-Charles s'est plaint amèrement de ce que ses lettres ne parvenoit point dans le département d'Eure & Loire. Les administrateurs inquiets sur ce silence, lui ont envoyé un courrier extraordinaire pour savoir s'il n'étoit point mort. Cette accusation a excité un mouvement de surprise & d'indignation. Bazire a attribué cette manœuvre à Roland, Péton, Brissot, & à tous les bourgeois de Chartres; il a demandé qu'on publiât une affiche pour avertir les citoyens de ne pas écrire directement aux patriotes. La société n'a rien statué sur cette proposition.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Fermond)

Supplément à la séance du dimanche 16 décembre.

Les commissaires de la convention à l'armée belge, écrivent qu'ils attendent avec impatience les décisions que doit leur apporter le citoyen Camus, leur collègue. Le dénuement extrême de l'armée commandée par Dumouriez, arrête les opérations militaires. Les généraux Beaulieu & Clairfait se renforcent, & vont peut-être opérer une jonction; mais, quoiqu'il arrive, les soldats françois seront toujours invincibles, si l'on se hâte de pourvoir à leurs besoins. Cette lettre a été renvoyée au comité de la guerre.

L'opposition tumultueuse qui eut lieu dans cette séance, contre le projet de bannir Philippe Egalité, avoit deux causes; les membres opposans vouloient que la convention comprit dans cet ostracisme les ministres Pache & Roland, & ils observoient subsidiairement qu'il falloit examiner la question de savoir si la représentation nationale pouvoit être privée dans ses parties intégrantes par l'éloignement du citoyen Egalité. Cette question, comme on l'a dit hier, a été ajournée à deux jours.

Séance du lundi 17 décembre.

Les citoyens Lamoignon & Tronchet, conseils de Louis le dernier ont écrit à la convention qu'il leur étoit physiquement impossible de préparer leurs moyens de défense dans le délai assigné par le décret; il y a 158 pieces à examiner: ils demandent en conséquence une prolongation, & prient la convention de permettre que le citoyen Deszeze s'adjoigne à eux. Ce citoyen s'est offert de partager leurs travaux, & Louis l'acceptera s'il est agréé par la convention.

La convention n'a pas cru devoir éloigner le terme fatal du

délai assigné au ci-devant roi; mais elle a autorisé l'adjonction du citoyen Desèze aux citoyens Tronchet & Lamoignon, pour former le conseil de l'accusé.

Le comité de sûreté générale a présenté un projet de décret tendant à annuler & à plonger dans l'oubli quelques procédures instruites dans le département de la Lozère, contre des particuliers du district de Florac & du district de Villefort, accusés de certains excès commis dans les campagnes; mais dont le crime étoit d'autant plus excusable, qu'il étoit celui de leur égarement plutôt que de leur intention criminelle. Ce projet a été adopté.

Thuriot vouloit que l'amnistie fût étendue à tous les délits de ce genre commis jusqu'à ce jour. Lanjuinais & Bréard s'y sont opposés sur ce que la convention ne devoit pas légèrement prononcer l'impunité des délits qui attaquoient la propriété. Cette observation a été sentie, & la proposition a été renvoyée à l'examen du comité de législation.

Les quatre membres de la commission des vingt-un, chargés de porter au Temple la copie des pièces du procès de Louis, & de présenter à l'accusé les pièces originales qui n'avoient pu lui être présentées lors de sa première comparution à la barre, ont annoncé qu'ils s'étoient acquittés hier de leur mission. Louis a reconnu quelques-unes des pièces originales; mais il en a désavoué le plus grand nombre.

Un membre a fait une dénonciation, dont voici l'objet: Les électeurs du département de Seine & Oise ont nommé à la cure vacante de la paroisse St-Aubin: le prêtre élu s'est présenté à l'évêque de Versailles pour en obtenir un *visà*. L'évêque lui a demandé s'il n'avoit pas violé la loi religieuse du célibat en contractant mariage; & sur la réponse affirmative du prêtre, l'évêque de Versailles a cru devoir s'opposer à son installation dans la cure de St-Aubin. Le dénonciateur a demandé que le prélat fût destitué, & que la nomination de ce curé fût maintenue.

Plusieurs membres propoisoient de passer à l'ordre du jour, par le motif que cette affaire regardoit les tribunaux: d'autres vouloient aussi l'ordre du jour, mais par le motif que les choix du peuple, exprimés par les électeurs, devoient toujours avoir leur effet. Guignon-Morveau craignoit de voir renaître le despotisme des évêques, si l'on se contentoit de passer à l'ordre du jour. Lanjuinais prenoit le parti de l'évêque inculpé, & disoit qu'il n'y avoit pas de différence entre supprimer le salaire des ministres de la religion catholique, & forcer ces ministres à méconnoître la doctrine universelle de cette religion. Les arguties théologiques de Lanjuinais ont impatienté ceux qui n'aiment pas entendre parler des prêtres: la convention a mis fin aux débats, en prononçant la question préalable & l'ordre du jour.

Offelin a voulu exposer un fait relatif à cette dénonciation, & il a cru pouvoir se faire écouter, en disant que le vicaire marié, nommé à la cure de Saint-Aubin, étoit son frere; l'assemblée a refusé de l'entendre.

On a repris la discussion de la suite du projet contre les émigrés; il s'agissoit des exceptions. Plusieurs membres ont représenté que la loi deviendroit illusoire, si l'on multiplioit journellement les cas où elle ne pourroit être appliquée. Malgré les réclamations d'Offelin & Lanjuinais, tous les articles décrétés jusqu'à ce jour sur les émigrés, ont été renvoyés à l'examen de plusieurs comités réunis.

Trois officiers militaires, parmi lesquels est le citoyen Desparbez, ont été destitués à Saint-Domingue par les commissaires civils,

& envoyés en France à la suite de la convention nationale. A leur arrivée à Brest, la fermentation qu'y a excitée leur présence a déterminé les corps administratifs à faire partir sur-le-champ ces trois citoyens, sous la surveillance de quatre commissaires: ils sont à Paris, & demandent la permission d'être entendus à la barre. C'est le ministre de la justice qui a donné connoissance de ces faits à la convention. Il a été décrété que les trois officiers resteroient en arrestation, jusqu'à ce qu'après avoir été entendus, il soit définitivement statué sur leur sort.

Le ministre de la marine a envoyé copie d'une dépêche du général Marassé, commandant à Anvers; elle est datée du 12 de ce mois; le citoyen Mousson, excellent officier de marine, a paru à Anvers avec la division de l'armée navale de la république, dont il a le commandement: il a été reçu au bruit de 1200 coups de canons; il a répondu à cet accueil, en faisant exécuter un simulacre de combat naval. Les négocians se propoient de lui donner, ainsi qu'à son équipage, un repas splendide. Marassé annonce qu'il a donné à ce marin l'ordre d'aller dans un port de Hollande réclamer les 60 mille fuils achetés par Beaumarchais pour le compte de la république; & à Fleissingue, pour y avoir la chalouppe-carcaissière française qu'on dit y être retenue.

Une dépêche du général Bournonville, du 13 décembre, transmise par le ministre de la guerre, annonce que les troupes françaises occupent les villes de Merzick, Freindenburg & Saarbruck. L'ennemi a tenté de reprendre cette dernière place, que son château & ses forts rendent importante, mais il a été repoussé avec perte. Bournonville a opéré une double attaque, qui a donné à nos troupes l'avantage du terrain. Le bataillon de Popincourt s'est distingué dans ces actions, où nous n'avons à regretter qu'un volontaire tué, & quatre à cinq blessés.

Séance levée à quatre heures & demie.
MONESTIER, rédacteur des articles de la convention nationale.

LOTERIE NATIONALE DE FRANCE.

Second Tirage de décembre.

16. 11. 29. 49. 20.

Pay. de l'hôtel-de-ville de Paris, six premiers mois 1792.
Toutes lettres.

Cours des changes d'hier.

Amsterdam.....	35 à 34.	Cadix.....	24 liv. 10 s.
Hambourg.....	305.	Gènes.....	152.
Londres.....	16 à 17 $\frac{1}{2}$.	Livourne.....	162.
Madrid.....	24 liv. 5 s.	Lyon, pay. des S.....	$\frac{1}{2}$ b.

COURS DES EFFETS PUBLICS.

Du 17 décembre 1792, l'an premier de la république.

Actions des Indes de 2500 liv.....	2045. 40. 45.
Portion de 1600 liv.....	1265. 58.
Emprunt d'octobre de 500 liv.....	424. 18.
Emprunt de 80 millions, avec bulletins.....	9 $\frac{1}{2}$ b.
Idem, sans bulletin.....	1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{2}$ b.
Idem, sorti en viager.....	7. 6 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ b.
Bulletins.....	69.
Reconnoissance de bulletins.....	72.

CONTRATS.

Première classe, à 5 pour 100.....	85.
Seconde classe, à 5 p. 100 suj. au 15 ^e	78.
Troisième classe, à 5 p. 100 suj. au 10 ^e	74.